

Règlement sur l'organisation de manifestations sous chapiteaux

Règlement Communal relatif aux manifestations publiques organisées sous chapiteau

Tournai est l'une des quatre communes formant la Zone de police du Tournaisis où, chaque année, pas moins de quarante soirées sont organisées sous chapiteau, lesquelles drainent un public important.

Afin de permettre une gestion efficiente de l'ordre public, de la tranquillité publique, voire de la santé publique et de réduire les nuisances générées par ces soirées, le Conseil communal s'est doté d'un [Règlement sur l'organisation de manifestations sous chapiteaux](#)